

Nombre de Conseillers en exercice : 14
Nombre de Conseillers présents : 9
Nombre de pouvoirs : 1
Date de la Convocation : 21/03/23
Date d'affichage : 21/03/23

Je certifie le présent document
conformément à la loi n° 2015-1718
en vigueur, pour avoir été transmis à
Monsieur Le Préfet, qui en a accusé
réception le :
et notifié ou publié le :

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le 23/03/2023

ID : 001-210101366-20230328-230315-DE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 28 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna-Maria, MARMIER Noëlle, VERNUSSE Céline et WEBER Corinne, GABILLET François, TEPPE Sébastien et VARLET Geoffrey.

Étaient excusés : DREYFUS Eric a donné procuration à M VARLET Geoffroy,

Était absente : Mme TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, CONTASSOT Pierre-Olivier et GONNARD Pierre.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle été élue secrétaire de séance.

Délibération n°230315 : Budget communal - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

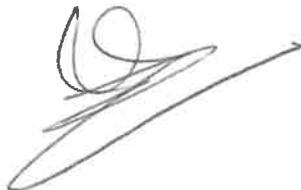
Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé, ce jour, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2022,

Décide, à l'unanimité, d'affecter ce résultat comme suit :

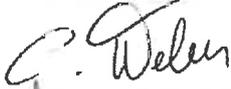
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		Envoyé en préfecture le 03/04/2023 Reçu en préfecture le 03/04/2023 Publié le 23/03/2023 ID : 001-210101366-20230328-230315-DE
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		61 201,59 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		119 092,78 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		180 294,37 €
D Solde d'exécution d'investissement		-94 001,50 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		-49 140,00 €
Besoin de financement F	=D+E	-143 141,50 €
AFFECTATION = C	=G+H	180 294,37 €
1) Affectation en réserves R 1068 en Investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		143 141,50 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		44 200,27 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0,00 €

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme,
 Le 28 mars 2023
 Le Maire,
 Dominique BOYER

La Secrétaire
 Noëlle MARMIER




Conseil Municipal du 28 mars 2023

Nom Prénom	Fonction	Signature
BOYER Dominique	Maire	
MARMIER Noëlle	1 ^{ère} Adjointe	
VARLET Geoffroy	2 ^{ème} Adjoint	
WEBER Corinne	3 ^{ème} Adjointe	
BIGOT Agnès	4 ^{ème} Adjointe	
GABILLET François	1 ^{er} Conseiller	
CONTASSOT Pierre-Olivier	2 ^{ème} Conseiller	Absent
GONNARD Pierre	3 ^{ème} Conseiller	Excusé
DUFRESNE Anna-Maria	4 ^{ème} Conseillère	
VERNUSSE Céline	5 ^{ème} Conseillère	
DREYFUS Eric	6 ^{ème} Conseiller	donne procuration à Geoffroy VARLET.
TEPPE Sébastien	7 ^{ème} Conseiller	
PAYET Marie-Béatrice	9 ^{ème} Conseiller	
TOURNIER Nathalie	10 ^{ème} Conseiller absente	

Je certifie la véracité des informations inscrites sur la feuille de présence et le nombre d'élus présents au Conseil Municipal.

Fait le 28 mars 2023

à Cruzilles-lès-Mépillat

Signature du Maire

BOYER Dominique

